

## COMPACTITÉ, DISCRÉTION ET DENSITÉ DES PRÉDICATS DU MOORÉ

**Dieu-Donné ZAGRE**

Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

[dieudonnezagre084@gmail.com](mailto:dieudonnezagre084@gmail.com)

**Résumé :** L'étude des systèmes verbaux des langues du monde fait apparaître des particularités qui caractérisent chaque langue. En nous inscrivant dans une perspective énonciative et en nous inspirant de la Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives (T.O.P.E.) d'A. CULIOLI (2000), nous entendons traiter des formes schématiques et de la déformabilité des prédicats du mooré. L'article s'inspire de D. Paillard (2001) qui distingue trois types de procès qui caractérisent les prédicats verbaux : les procès compacts, les procès discrets et les procès denses. Nous soutenons que les prédicats du mooré se répartissent en deux catégories selon que leur forme schématique convoque un procès compact ou un procès discret. Les procès denses sont le résultat de la déformabilité des prédicats dont la forme schématique convoque les deux procès précités.

**Mots clés :** compact, dense, discret, procès, système verbal.

### COMPACTNESS, DISCRETION AND DENSITY OF PREDICATES IN MOORE

**Abstract:** The study of reporting systems of the world's languages reveals particularities that characterize each language. From an enunciative perspective and inspired by the Theory of Predictive and Enunciative Operations (TPEO) by A. CULIOLI (2000), we intend to deal with the schematic forms and deformability of the predicates of mooré. The article is based on D. Paillard (2001), who distinguishes three types of minutes that characterize reporting predicates: compact minutes, discrete minutes and dense minutes. We argue that mooré predicates are divided into two categories depending on whether their schematic form calls for a compact minute or a discrete one. The dense minutes are the result of the deformability of the predicates whose schematic form calls for the two aforementioned minutes.

**Key words:** compact, dense, discrete, minutes, reporting system.

### Introduction

L'article met l'accent sur la caractérisation des prédicats du mooré à partir des procès qu'ils expriment. Cette caractérisation permet de regrouper ces prédicats en deux types : les prédicats dont la forme schématique explicite un procès compact que nous appelons prédicats compacts et ceux dont la forme schématique explicite un procès discret que nous appelons prédicats discrets. La déformabilité des formes schématiques des deux catégories de prédicats

permet d'exprimer des procès denses et de passer d'une catégorie de prédicat à une autre. La question principale de recherche que nous nous posons est la suivante : à partir de leur forme schématique, quelle classification pouvons-nous faire des prédicats du mooré ? Cette question nous permet de formuler deux objectifs de recherche à savoir : (1) catégoriser les prédicats du mooré à partir de leur forme schématique, (2) rendre compte de la déformabilité de ces prédicats.

Au niveau méthodologique, les données du corpus exploité dans le cadre de cette étude proviennent essentiellement des annexes de D.-D., ZAGRE (2018) constituées de contes, de lexèmes et d'énoncés en mooré. L'analyse des données s'inscrit dans le cadre de la T.O.P.E. d'A. Culioli (2000). Nous nous inspirons des concepts de stabilité et de déformabilité. Nous y exploitons également la notion de détermination  $Qt$  ( $Qnt/Qlt$ ). Ces concepts et notions font l'objet (1) de définition et d'explication dans le premier paragraphe. Dans les autres paragraphes, nous traitons respectivement (2) de la catégorisation des prédicats en fonction du type de procès, et (3) de leur déformabilité.

## 1. Définition des concepts

Nous définissons dans ce paragraphe les concepts de forme schématique et de déformabilité. La forme schématique est la représentation formelle d'un marqueur ou d'une notion. C'est une forme abstraite ayant des caractéristiques stables et contrôlables que l'on construit à partir d'une forme empirique. La forme schématique d'un prédicat se construit avec des entités que sont les arguments ( $C_0$ -sujet /  $C_1, C_2$ -compléments) qui participent à la prédication. Ces entités sont déterminées par  $Qt$  ( $Qnt$  et  $Qlt$ ) qui renvoient à la quantifiabilisation ou à la qualification de la notion désignant l'entité. La détermination  $Qt$  concerne en premier lieu la classe des nominaux-N. Ainsi, la détermination  $Qnt$  renvoie à des notions composées d'unités comptables, individuables, dissociables comme *book*, *dog*, *car* en anglais. La détermination  $Qlt$  renvoie à des notions non quantifiables comme *truth*, *knowledge*, *illness*. Ces notions sont abstraites de sorte qu'on ne peut y effectuer des opérations de l'ordre du dénombrable ; ce sont des notions non sécables. La détermination  $Qnt-Qlt$  renvoie à des notions non comptables mais quantifiables. Il s'agit des noms de mass comme *tea*, *glass* en anglais<sup>1</sup>.

Dans la relation prédicative Prédicat-Entité, les valeurs de détermination sont complexes. En effet, D. Paillard (2001, p.106) propose de distinguer une double articulation qui prend en compte la configuration (mise en place de la forme schématique ou du scénario) et l'instanciation (mise en relation des entités qui composent le scénario). Chaque axe de la double articulation comporte la détermination  $Qnt/Qlt$ . La nature du procès (compact-discret-dense) que convoque la forme schématique dépend de la détermination

---

<sup>1</sup> Nous empruntons ces définitions de  $Qt$  à MOREAU, Catherine (2010) qui décrit la détermination nominale en anglais.

Qnt/Qlt de la configuration combinée à la détermination Qnt/Qlt de l'instanciation. On parlera de configuration Qlt lorsque le scénario ne formate pas les entités qu'il convoque (les entités ne sont que le support du scénario) et de configuration Qnt lorsque le scénario formate ces entités. Et on parlera d'instanciation Qlt lorsque les entités ne sont prises en compte dans le scénario (elles ne sont pas considérées comme les individus), et d'instanciation Qnt lorsque les entités sont prises en compte en tant qu'individus. Illustrons ce développement avec le prédicat [kẽ] « entrer » au présent du mode actuel<sup>2</sup>, à l'assertion positive.

La notion du prédicat [kẽ] « entrer » renvoie à un mouvement. De façon empirique, cela suppose qu'une entité (A) se déplace ou est déplacée vers un site, l'entité (B). L'entité A est dotée d'une force ou de la faculté de se mouvoir. Et l'entité B spécifie le lieu, l'endroit précis où (vers lequel) A est déplacé ou se déplace. Dans une prédication où les entités A et B correspondent aux spécifications décrites, nous considérons qu'elles sont conformes au scénario du prédicat [kẽ]. C'est dans ce sens que nous considérons que ces entités sont formatées par le scénario. Il s'agit donc d'une configuration Qnt. Au niveau de l'instanciation, les entités A et B participent au procès en tant qu'individus. Il s'agit d'une entité bien définie qui est déplacée sur (dans ou vers) un site défini. Nous avons alors une instanciation Qnt. Nous verrons dans les paragraphes qui suivent que la combinaison d'une configuration Qnt et d'une instanciation Qnt permet de définir un procès dense. Ce qui veut dire que le scénario formate les entités (elles sont conformes au scénario) d'une part et ces entités sont sélectionnées en tant qu'individus d'autre part. La forme schématique de ce prédicat peut être illustrée à travers les exemples :

- (1) kambã **kẽœ** roogẽ « les enfants **sont entrés** dans la maison »  
/enfants/**entrer-acc-ass**/maison/
- (2) koomã **kẽœ** roogã « L'eau **est entrée** (dans) la maison. »  
/maison/entrer-acc-ass/maison/

Dans ces lexis, les entités (A) [kambã] « les enfants » et [koomã] « l'eau » sont dotées respectivement d'une capacité et de la force de se mouvoir. Et l'entité (B) [roogẽ], [roogã] « (dans) la maison » spécifie le lieu où les entités A sont localisées. À partir de la forme schématique, c'est-à-dire une configuration Qnt et une instanciation Qnt (Qnt-Qnt) pour le cas du verbe [kẽ] précédent, se constituent des formes supplémentaires qui sont des déformations de la forme de base. La déformabilité, selon A., Culioli (2000, p.129) est une transformation qui modifie une configuration de base (forme schématique) de sorte que

<sup>2</sup> ZAGRE Dieu-Donné 2018 distingue deux modes de la conjugaison en mooré. Le mode actuel qui renvoie à la prédication des faits certains, relevant du niveau observationnel du discours et le mode inactuel qui renvoie au narratif et à l'irréel.

certaines propriétés restent invariables, sans transformation, tandis que d'autres vont varier. Prenons toujours le même prédicat  $k\tilde{e}$  « entrer ». La déformation du procès de  $[k\tilde{e}]$  peut correspondre à une situation où les entités A (l'entité qui se déplace) et B (l'entité site) ne sont pas conformes au scénario. Cela renvoie à un énoncé comme :

- (3) roogã  $k\tilde{e}\tilde{o}$ e koom « La maison est inondée. »  
/ maison/ entrer-acc-ass./ eau/

Dans cet énoncé les entités A et B sont des supports du scénario, elles ne sont pas formatées par celui-ci. Il s'agit donc d'une configuration Qlt, car la position des entités A (l'entité qui se déplace) et B (l'entité site) est inversée du fait de la transformation passive. Au niveau de l'instanciation, nous avons également une instanciation Qlt, car l'entité en position de  $C_1$   $[koom\tilde{a}]$  « l'eau » n'est pas quantifiée. Il s'agit alors d'un procès compact qui est le résultat de la déformabilité de la forme schématique du prédicat discret  $[k\tilde{e}]$ .

## 2. Catégorisation des prédicats selon le type de procès

Plusieurs classifications des procès des prédicats existent, mais nous nous inscrivons dans celle qui distingue les procès compact, discret et dense. Cette classification est soutenue par la T.O.P.E. et s'appuie sur les principes suivants : l'analyse d'un marqueur doit aboutir à une forme schématique stable et contrôlable, la forme schématique se construit avec des entités qui constituent une liste finie composée de Qt (Qnt/Qlt) et de Sit (S, T), tout marqueur ou notion n'étant jamais isolé (e), il (ou elle) suppose un travail enchaîné de détermination (Qt) et de repérage par rapport à Sit (S, T). Partant de ces principes, (Paillard 2001 : 108) considère que le discret, le dense et le compact renvoient à une combinatoire Configuration Qlt ou Qnt / Instanciation Qlt ou Qnt. Le compact correspond à une Configuration Qlt Instanciation Qlt, ce qui donne la forme schématique Qlt-Qlt. Le discret correspond à une Configuration Qnt Instanciation Qnt, ce qui donne la forme schématique Qnt-Qnt. Et le dense correspond à une Configuration Qlt Instanciation Qnt, ce qui donne Qlt-Qnt. Pour ce dernier cas nous pensons que la combinatoire Qnt-Qlt est également valable pour le procès dense.

La forme schématique des prédicats est construite sur la base de cette combinatoire Configuration-Instanciation de sorte que l'on puisse distinguer des prédicats dont la forme schématique convoque un procès compact, discret ou dense. Lorsque la forme schématique du prédicat convoque un procès compact, il s'agit d'un prédicat compact. Nous aurons aussi des prédicats discrets et des prédicats denses en fonction du format. A partir de sa forme schématique, un prédicat compact en mooré peut devenir dense par le jeu de la déformation, qui modifie les propriétés de certaines entités de la forme de base. Les prédicats discrets peuvent devenir compacts ou denses suivant le même

processus. Nous avons soutenu en introduction que les prédicats du mooré peuvent être regroupés en deux types selon le procès que convoquent leurs formes schématiques. Il s'agit des prédicats compacts et des prédicats discrets. La prédication dense serait le résultat de la déformabilité de ces deux catégories de prédicat.

### 2.1. *Prédicats compacts*

Les procès compacts explicitent une propriété ou un état permanent non sécable dans le temps. Ils se distinguent par un caractère continu et non quantifiable dans le temps. Le résultat de la combinatoire Configuration-Instanciation du procès de la forme schématique des prédicats compacts est Qlt-Qlt. C'est-à-dire que les entités qui participent au scénario du procès ne sont pas formatées par celui-ci. Ces entités participent au scénario comme des supports pour la réalisation du procès (Configuration Qlt). Au niveau de l'instanciation, ces entités ne participent pas au procès en tant qu'individus mais plutôt comme un ensemble non quantifiable et sécable (Instanciation Qlt). Pour illustrer cela, considérons le prédicat *nonge* « aimer » au présent (mode actuel, assertion positive). La notion de *nonge* renvoie à un prédicat statif qui marque la possession d'un sentiment affectif concernant un être ou quelque chose (objet, habitude, ...). Dans sa forme schématique, le prédicat *nonge* sélectionne une entité A, en position de C<sub>0</sub> (sujet) doté d'une faculté d'affection. L'entité B en position de C<sub>1</sub> (complément) peut renvoyer à n'importe quel référent. Cette entité B est perçue comme un stimulus, la source de l'affection. Les deux entités participent au scénario du procès comme un support et non comme un obstacle ou une discontinuité, d'où la configuration Qlt. Tout cela renvoie à des exemples comme :

(4) a raog **nongøa** a pagã « Raogo aime sa femme »  
/cat/Raogo/**aimer-stab-ass**/sa/femme/

(5) biigã **nongøa** bëere « L'enfant aime de la bouillie »  
/enfant/**aimer-stab-ass**/bouillie/

Rappelons que les prédicats compacts, au niveau de leur forme schématique, se caractérisent par la continuité et la non quantifiabilité des procès qu'ils expriment. De ce fait, ils sont incompatibles avec le marqueur de l'inaccompli [d ~ t] (ces deux morphèmes marquent l'inaccompli dans la conjugaison des verbes d'action en mooré) qui marquent la discontinuité du procès et qui caractérisent les prédicats discrets que nous décrivons au (2.2). Les prédicats compacts s'associent toujours au marqueur de stabilité [ø] (ce marqueur spécifie le procès accompli des verbes d'action en mooré) qui explicite, dans ce cas précis, une valeur de présent actuel ou de générique. Le stabilisateur (ou l'accompli, pour ce qui concerne les prédicats discrets) et

l'inaccompli sont donc marqués respectivement par le morphème zéro [ø] et les morphèmes [d] qui varie en [t] (d ~ t). Ces marqueurs sont suffixés au prédicat verbal. Dans (4) et (5) précédents, le prédicat *nonge* explicite une valeur de présent actuel. La valeur de générique ou d'atemporelle apparaît avec le prédicat "existentiel" [bẽ] dans l'exemple suivant :

- (6) Wẽnaam **beøeme** « Dieu existe »  
/Dieu/**exister-stab-ass**/

Le prédicat [be] dans (6) est compact. La notion de ce prédicat statif marque l'existence d'une entité quelconque repéré sur (dans) un site donné. L'entité Wẽnde « Dieu » apparaît comme le support de la prédication, elle n'est pas formatée ni individuée, d'où l'expression de la compacité du procès (Configuration-Instanciation Qlt-Qlt). La valeur référentielle du prédicat [be] est l'atemporel, c'est-à-dire une valeur temporelle valable en tout temps. Parmi les prédicats compacts du mooré, nous avons des prédicats de qualité (la propriété est relative à une qualité), des prédicats traduisant un état (la propriété renvoie à un état), des prédicats existentiels, de localisation spatiale et temporelle, des prédicats de processus mentaux (la propriété renvoie à un savoir, une connaissance), des prédicats de perception, certains prédicats atmosphériques, etc.

Tableau illustratif de quelques prédicats compacts

Caractéristique du prédicat	Exemple
Prédicats de qualité	yaa noogo « être agréable » yaa wule « être rouge » yaa neere « être beau »
Prédicats explicitant l'état (physique ou mental), la comparaison	keeme « être bien portant » lebge « devenir » wende « ressembler »
Prédicats existentiels ou de localisation spatiale	be « se trouver » be «exister »
Prédicats de processus mental, explicitant des sentiments	mi « savoir » nonge « aimer »
Prédicats atmosphériques	tũle « faire chaud », maase « faire froid»

Illustrations avec des lexis :

- (7) zẽedã **yaa noogo** « la sauce *est* agréable »  
/sauce/**être-stab.ass**/agréable/

- (8) ãyn n **be** roogã puga ? « Qui *se trouve* dans la maison? »  
/qui/rel./**être**/maison/dans/

Certains prédicats compacts ont des formes irrégulières qui leur permettent d'exprimer des procès localisés dans le passé ou dans le futur. Nous illustrons cela dans le tableau ci-dessous.

Tableau illustratif de quelques verbes compacts avec leurs correspondantes irrégulières

Formes de base	formes dérivés ou irrégulières
nee « voir »	yā « avoir vu », « verra »
vɪ « vivre »	vunde « avoir vécu », « vivra »
gõe « dormir »	gūsi « avoir dormi », « dormira »
miisi « avoir un goût aigre »	miki « être devenu aigre », « deviendra aigre »
ya « être »	yɪ « avoir été », « sera »
be « exister »	zīndi « avoir existé », « existera »
mi « savoir »	bānge « avoir su », « saura »
tare « posséder »	talle « avoir à sa possession », « possédera »

La liste contenue dans ce tableau n'est pas exhaustive. Aussi, cette possibilité d'avoir des formes dérivées n'est pas propre à tous les prédicats à procès compact. Certains prédicats comme [nonge] « aimer » ou [lebge] « devenir » n'ont pas de formes irrégulières.

## 2.2. Prédicats discrets

Les prédicats discrets présentent un caractère quantifiable et discontinu parce que leur notion renvoie à une succession finie de changements d'action. Le résultat de la combinatoire Configuration- Instanciation pour les prédicats discrets est Qnt-Qnt. Cela signifie que les entités qui participent à la configuration sont conformes au scénario, ils sont formatés et l'entité en position de C<sub>0</sub> est animée d'une action quantifiable et discontinue. Au niveau de l'instanciation, l'une des entités (ou supposée entité puisqu'elle peut ne pas figurer syntaxiquement dans le scénario) se présente comme une discontinuité, un obstacle. Des prédicats comme [rɪ] « manger », [wudgi] « courir », [gome] « parler », [kēne] « marcher » etc. font partie de la catégorie des prédicats discrets. Illustrations :

(9) tōnd **rita** sagbo « Nous mangeons du tō. »  
/ nous/ **manger-inacc-ass**/ tō/

(10) pag **waøame** « La femme est venue. »  
/ femme/ **venir-acc-ass**/

Dans les exemples 9 et 10, les prédicats [rɪ] « manger » et [wa] « venir » explicitent des procès discrets dans l'ordre de la combinatoire Qnt-Qnt. Les entités sont conformes aux scénarii de la prédication, elles y participent en tant

qu'individus et les entités en  $C_0$  sont dotées d'une capacité (force) d'agir. Dans l'exemple 9 l'entité en  $C_1$  sagbo « tō » se définit comme une discontinuité, un obstacle dans la réalisation du procès. La discontinuité du procès se traduit également par la présence du marqueur de l'inaccompli -t- infixé au prédicat [ri-t-a] qui caractérise un procès quantifiable, séquentiel. Dans l'exemple 10, le scénario du prédicat [wa] « venir » implique qu'une entité A - $C_0$  (position syntaxique de sujet) est investie d'une capacité de se mouvoir. Il n'y a pas d'entité B-  $C_1$  (qui se définirait comme discontinuité ou obstacle), et le procès exprimé par le prédicat a atteint sa limite, la limite de la frontière, il est révolu. Toutefois, la notion du prédicat dénote un mouvement, un déplacement de l'entité A d'un site  $S_1$  (source, provenance) vers un autre Site  $S_2$  (destination) et c'est justement cette supposée distance à parcourir qui constitue l'obstacle, la discontinuité qui caractérise la discrétisation du procès de [wa]. Au présent positif du mode actuel, les prédicats discrets du mooré sont compatibles avec le marqueur de l'accompli, dans lequel cas ils explicitent une valeur aspecto temporelle de parfait (procès révolu en  $T_0$ , moment de l'énonciation) comme en (9). Ils s'associent également avec le marqueur de l'inaccompli d ~ t pour traduire diverses valeurs aspecto-temporelles illustrés dans les exemples suivants :

- L'inaccompli (ou présent) progressif qui montre que le procès est en cours d'accomplissement :
  - (11) a) a **wa-t-a** ka « Il **vient** ici. »  
/il/**venir-inac-ass**/ici/
- Le présent gnomique, atemporel ou générique, qui exprime des vérités d'ordre général :
  - b) sāan **rig-d-a** ne yam « L'hôte **se chasse** par la ruse.»  
/étranger/**chasser-inac-ass**/avec/ruse/
- Le présent habituel, itératif ou répétitif, qui exprime comme son nom l'indique, un procès à caractère répétitif :
  - c) b **tūu-d-a** ka zaabr-zaabr fāa « Ils **passent** par là **tous les soirs**.»  
/ils/**passer-inac-ass**/ici/soir-soir/tous les/
- L'inaccompli prospectif ou futur proche :
  - d) a **wa-t-a** beogo « Il **vient (va venir)** demain.»  
/il/**venir-inac-ass**/demain/

Par ailleurs, la catégorie des prédicats discrets du mooré regroupe les prédicats explicitant une action, un mouvement et certains prédicats atmosphériques comme [fugi] « venter » ou ni « pleuvoir ». Ces prédicats atmosphériques construisent leurs formes schématiques avec des entités (en  $C_0$ ) animées d'une certaine "force", formatables par le scénario du procès. Ils



fonctionnent donc comme des prédicats discrets, contrairement à leurs "équivalents" dans une langue comme le français, où l'entité A (en  $C_0$ ) est un "impersonnel", généralement le pronom impersonnel « il ». En français, ces mêmes prédicats atmosphériques (pleuvoir, venter, neiger) fonctionneraient comme des prédicats compacts.

(12) sebgã **fugdame** « Le "vent" souffle. »  
/vent/**venter-inacc-ass**/

(13) saagã **niidame** « La "pluie" pleut »  
/pluie/**pleuvoir-inacc-ass**/

Dans (12) et (13) l'entité A (en position  $C_0$ ) est conforme au procès, elle est formatée, intégrée au scénario, elle est dotée d'une force. Les prédicats [fugdame] « souffler » et [niidame] « pleuvoir » sont quantifiables et séquentiels. Il s'agit dans ces exemples d'une combinatoire Qnt-Qnt, d'où la notion de discrétion qui caractérise ces prédicats. En récapitulatif, nous retenons que les prédicats compacts du mooré, caractérisés par la combinatoire Qlt-Qlt, sélectionnent dans leur forme schématique des entités non formatés et non séquentiels. Ces entités participent au procès comme étant des supports du scénario. Dans l'instance de prédication au présent positif du mode actuel, ces prédicats compacts ne sont pas compatibles avec le marqueur de l'inaccompli  $d \sim t$ . Ils s'associent au marqueur de stabilité  $\emptyset$  non pas pour traduire le révolu (parfait), mais le présent actuel ou générique. Ce marqueur de stabilité  $\emptyset$  est différent du marqueur de l'accompli qui caractérise les prédicats discrets.

Quant aux prédicats discrets, ils sont caractérisés par la combinatoire Qnt-Qnt. Les entités participant à la constitution de leur forme schématique sont conformes au scénario, formatés et individuables. Ces prédicats sont compatibles avec les marqueurs de l'accompli [ $\emptyset$ ] et de l'inaccompli [ $d \sim t$ ]. Avec le marqueur de l'accompli, ils explicitent une valeur aspecto-temporelle de parfait (le révolu). Avec le marqueur de l'inaccompli [ $d \sim t$ ], ils explicitent plusieurs valeurs aspecto-temporelles tels le présent progressif, le présent gnomique, générique ou atemporel, le présent itératif, habituel, répétitif et l'inaccompli prospectif. Le tableau récapitulatif suivant présente les différentes valeurs aspecto-temporelles des deux types de prédicats au présent positif du mode actuel, lorsqu'ils sont associés aux marqueurs  $\emptyset$  (accompli, stabilité) et [ $d \sim t$ ] (inaccompli).

Tableau récapitulatif des valeurs aspecto-temporelles des prédicats compacts et discrets.

Prédicat + ø (accompli, stabilité)		Prédicat + -d/-t- (inaccompli)
<b>Prédicats compacts</b>	Présent actuel en T <sub>0</sub> Présent gnomique, atemporel, générique en T <sub>0</sub>	-----
<b>Prédicats discrets</b>	parfait (procès révolu) en T <sub>0</sub>	Présent progressif en T <sub>0</sub> Présent gnomique, générique, atemporel en T <sub>0</sub> Présent itératif, habituel, répétitif en T <sub>0</sub> L'inaccompli prospectif en T <sub>0</sub>

Nous avons déjà indiqué qu'il n'existe pas de prédicats denses en mooré. En effet, les procès denses sont le résultat de la déformabilité des deux types de prédicats déjà décrits, compacts et discrets. De même, par le processus de la déformabilité, des prédicats discrets peuvent se "compactiser", c'est-à-dire apparaître dans un scénario où ils expriment des procès compacts. Le paragraphe (3) traite de ces cas de déformabilité.

### 3. Déformabilité des prédicats compacts et discrets

Parlant de déformabilité concernant les prédicats du mooré, nous distinguons deux situations. Il y a d'une part la "compactisation" des prédicats discrets (le contraire n'est pas possible, les prédicats compacts ne peuvent pas être "discrétisés") et d'autre part, nous avons la "densification" des deux types de prédicats, compacts et discrets (les prédicats compacts et les prédicats discrets sont densifiés).

#### 3.1. "Compactisation" des prédicats discrets

Dans les exemples (1), (9) et (10) précédents, nous avons décrit les prédicats [kẽ] « entrer », [rɪ] « manger » et [wa] « venir/arriver » comme faisant intervenir dans leur forme schématique des procès discrets, d'où leur caractérisation de prédicats discrets. Ces mêmes prédicats peuvent apparaître dans des instances de prédication où leur forme schématique explicite un procès compact. Cela résulte d'un processus de déformation qui implique des changements sur la nature de certaines entités participant à la construction de la forme schématique de base de ces prédicats discrets. La "compactisation" des prédicats discrets en mooré s'observent surtout dans les constructions passives statives.

(14) a) roogã **kẽøe** koom « La maison est inondée.»  
/maison/**entrer-stab-ass**/eau/

(15) a) teedã **waøame** « Les effets sont arrivés.»  
/effets/**arriver-stab-ass**/

- (16) a) *sagbã ruɔlame* « Le tô est mangé. »  
/tô/**manger-stab-ass**/

Dans ces exemples, les prédicats [kẽ] « entrer », [rɪ] « manger » et [wa] « venir/arriver » explicitent des procès compacts. En effet, leurs entités A ne sont pas conformes à leurs scénarii. [roogã] « maison », [teedã] « effets », [sagbã] « tô » sont des entités passifs en position de C<sub>1</sub> et qui se retrouvent en position de C<sub>0</sub> suite au processus de déformation impliquant la voix passive. Ces entités sont des supports du scénario qui ne les formatent pas. Les prédicats comportent tous le marqueur de stabilité  $\emptyset$  qui caractérise surtout les prédicats compacts. Nous aboutissons alors à une combinatoire Qlt-Qlt. Le phénomène de "compactisation" des prédicats discrets en mooré intervient seulement dans les énoncés à construction passive stative. Dans ces énoncés à construction passive stative, le prédicat est conjugué avec le marqueur de stabilité  $\emptyset$ , comme il nous a été donné de le constater dans (14), (15), (16). L'on distingue dans la langue une construction passive dynamique, qui à la différence de celle passive classique ou ordinaire fait intervenir le marqueur de l'inaccompli [d ~ t] dans la structure du prédicat. Ce marqueur caractérise un procès discontinu pouvant se traduire en français par la périphrase « en train de... ». Avec ce marqueur, le prédicat cesse d'explicité un procès compact (par déformation) et se comporte alors comme un procès dense. Cela peut être illustré à partir les énoncés (16-a), (17-a), (18-a) précédents dont la déformation donne les exemples (16-b, 17-b et 18-b) suivants :

- (14) b) *roogã kēēda koom* « La maison est en train d'être inondée. »  
/maison/**entrer-inacc-ass**/eau/

- (15) b) *teedã watame* « Les effets arrivent. »  
/effets/**arriver-inacc-ass**/

- (16) b) *sagbã rutame* « Le tô est en train d'être mangé. »  
/tô/**manger-inacc-ass**/

Dans ces exemples, les prédicats sont caractérisés par une certaine "dynamicité" rendue par la présence du marqueur de l'inaccompli d ~ t dans leur structure. Ils ne fonctionnent donc plus comme des prédicats compacts, mais plutôt comme des prédicats denses (cf. 3.2.), car la combinatoire Configuration-Instanciation donne Qnt-Qlt. De ce qui précède, nous retenons qu'il est possible pour un prédicat discret de se "compactiser" lorsqu'il apparaît dans une construction passive stative. Cependant, l'inverse n'est pas possible, car un prédicat compact ne peut se "discrétiser". Pour y arriver, il faudrait que le prédicat compact sélectionne le marqueur de l'inaccompli d ~ t qui caractérise la "dynamicité" du procès des prédicats discrets. Or les prédicats compacts sont incompatibles avec ce marqueur.

### 3.2. *Densification des prédicats compacts et discrets*

La densification est également un phénomène de déformation qui implique qu'un prédicat compact ou discret aboutit au bout du processus à une combinatoire Qlt-Qnt ou Qnt-Qlt. Les procès denses qui caractérisent ces prédicats sont surtout exprimés dans les énoncés proverbiaux, où les entités en  $C_0$  ont un référent générique (pronom indéfini ou nominal à référent générique) et le prédicat réfère à l'atemporel. Illustrons ce cas avec les prédicats [nee] « voir » compact et [kẽ] « entrer » discret. [nee] est un prédicat compact. C'est un prédicat statif qui indique qu'une entité (A) animée et dotée d'une capacité de vue, possède la vue d'une autre entité (B) localisée dans l'espace. Les entités apparaissent dans le procès comme des supports du scénario et le prédicat qui sélectionne le marqueur de stabilité  $\emptyset$  explicite un procès continu, non sécable.

- (17) mam **neøe** roogã « Je vois la maison. »  
/je/**voir-stab-ass**/maison/

Dans cet exemple, le procès du prédicat est compact. [mam] « je » est le support, le siège de l'expérience de la vue et [roogã] « la maison » se présente comme la cible, l'objet de la vue ; il ne s'agit pas d'un obstacle, d'une discontinuité, mais plutôt un référent stable placé à une certaine distance de l'entité A. La référence temporelle du prédicat est le présent actuel, ce qui signifie qu'il y a concomitance entre le temps de l'événement  $T_1$  et le temps de l'énonciation  $T_0$ . Lorsque le même prédicat apparaît dans un procès dense, il réfère à l'atemporel et les entités qu'il sélectionne renvoient au générique ou à l'indéfini.

- (18) nif sãn **neøe** ka bag n bvgd ye  
/œil/rel/**voir-stab-ass**/neg/rel/voyant/neg/  
« Ce que l'œil voit n'a pas besoin d'être prédit par un voyant. »

Cet énoncé est un proverbe qui veut dire « Ce qui est évident n'a pas besoin d'être prédit par un voyant ». Les entités qui participent au procès ont un sens générique, [nif] « œil » renvoie à l' "évidence" et [baga] « voyant » renvoie au "divin". Le prédicat [nee] réfère à ce qui se déroule en tout temps, c'est-à-dire l'atemporel. Avec les prédicats compacts, la "densification" du procès peut aussi être illustrée dans des énoncés métaphoriques, imagés comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

- (19) m baaba nif **neøe** koomẽ « Mon père voit dans l'eau. »  
/mon/père/œil/**voir-stab-ass**/eau/

Cet énoncé qui traduit une métaphore signifie « mon père est avare ». Nous avons décrit le prédicat discret [kẽ] au (1) précédent comme faisant

intervenir dans sa forme schématique une entité en  $C_0$  dotée d'une capacité de se mouvoir et allant d'un site donné à un autre. Mais lorsqu'il est "densifié" dans un énoncé proverbial, ses entités et sa temporalité renvoient au générique.

- (20) f sã n sak n **kẽ** bu f sak kudbu  
 /tu/lorsque/accepter/rel/**entrer**/conj/tu/accepter/rouer de coups/  
 « Lorsque tu acceptes entrer, il faut accepter que l'on te roue de coups. »

Cet énoncé est également un proverbe qui signifie « lorsque l'on se mêle de ce qui ne nous regarde pas, alors l'on devrait en supporter les conséquences ». La densification des procès discrets apparaît aussi dans les énoncés métaphoriques, imagés.

- (21) kũũmã **kẽøe** a yaolem gããgẽ wã  
 /cadavre/**entrer-stab-ass**/son/dernière/demeure/déf/  
 « Le cadavre est entré dans sa dernière demeure. »

Cet énoncé exprime un euphémisme. L'entité en  $C_0$ , c'est-à-dire [kũũm] « cadavre » n'est pas doter d'une capacité de mouvance, et l'entité en  $C_1$  [gããgẽ] « la demeure » renvoie à la tombe. Il s'agit alors d'une combinatoire Qlt-Qnt, car l'entité en  $C_0$  n'est pas conforme au scénario du prédicat [kẽ] et l'entité en  $C_1$  est individuée, elle précise le site, le lieu où est localisé la cible [kũũm] « cadavre ». De même, la densification des prédicats discrets peut résulter de la transformation passive dynamique. Pour nous résumer, nous disons que les procès denses en mooré résultent de la déformation des prédicats compacts et discrets. Il n'existe pas de prédicats denses. Le phénomène de la densification s'illustre d'une part dans les énoncés proverbiaux, et d'autre part dans les énoncés métaphoriques, imagés. Outre ces deux contextes, la densification des prédicats discrets peut être illustrée à travers les énoncés à construction passive dynamique.

## Conclusion

Cet article a permis de distinguer deux types de prédicats en mooré que sont les prédicats compacts et les prédicats discrets. Les prédicats compacts sont caractérisés par la combinatoire Qlt-Qlt et sélectionnent dans leur forme schématique des entités non formatés et non séquentiels. Dans l'instance de prédication au présent positif du mode actuel, ces prédicats compacts ne sont pas compatibles avec le marqueur de l'inaccompli [d ~ t]. Ces entités participent au procès comme étant des supports du scénario. Les prédicats discrets sont caractérisés par la combinatoire Qnt-Qnt. Les entités participant à la constitution de leur forme schématique sont conformes au scénario, formatés et individuels. Ces prédicats sont compatibles avec les marqueurs de l'accompli ø et de l'inaccompli [d~t]. Il n'existe pas de prédicats denses. Les procès denses

résultent de la déformation des prédicats compacts et discrets et sont identifiables dans les énoncés proverbiaux, métaphoriques et dans les énoncés à construction passive dynamique.

### Références bibliographiques

- Culioli, A. (2000). Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations (tome 1). Coll. *L'homme dans la Langue*. Paris, Ophrys, 225.
- Moreau, C. (2010). *Linguistique : la détermination nominale*. Université de Michel de Montaigne Bordeaux 3. [En ligne], consulté le 22 juillet 2019 sur URL <https://www.the.space.free.fr>linguistique>
- PAILLARD, D. (2001). Aí propos des verbes « polysémiques » : identité sémantique et principe de variation. Presses universitaires de Caen/ in « *Syntaxe et Sémantique* », 2001/1 N°2, pp.99-120. Disponible en ligne à l'adresse <https://www.cairn.info/revue-syntaxe-et-semantique-2001-1-page-99.htm>
- ZAGRE, D.-D. (2018). *Description morphosyntaxique et sémantico-référentielle des marqueurs de la deixis personnelle, spatiale et temporelle du mooré*. Thèse de doctorat unique en sciences du langage, LESHCO, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, 555p.